



## Édito du supplément Santé Privée SPECIAL COVID-19 n °3 de la Lettre aux syndicats Santé

### Dé-confinons nos salaires

Cela fait des années que les personnels de la santé exigent des augmentations de salaires, des postes, et dénoncent les fermetures de lits. Au cours de la crise sanitaire, le Président de la République a pris l'engagement de revaloriser les salaires et revoir en profondeur le système de santé. L'heure du déconfinement, les personnels de santé demandent des comptes et sont prêt à en découdre avec le gouvernement. Le 16 juin, ce sont des milliers de salariés de la santé privée qui sont venus grossir les rangs des grévistes hospitaliers de la fonction publique.

Les promesses du président, lors de ses différentes interventions largement médiatisées, doivent être tenues pour l'ensemble des personnels de la santé privée et public. Cette crise sanitaire laissera durablement des traces auprès des personnels. La santé privée ne doit pas être la grande oubliée de cette période post-crise.

Que ce soit pour les primes COVID-19 ou pour les primes PEPA, les salariés du secteur privé ont pu constater le décalage entre les annonces et la réalité de terrain. En laissant le choix, entre une négociation paritaire et une décision unilatérale pour définir la répartition de ces primes, le gouvernement a permis à de nombreux employeurs d'éviter la négociation avec les syndicats pour mettre en place une prime minimum et souvent discriminatoire, lésant les plus fragiles.

**C'est la raison pour laquelle, l'Union Nationale des syndicats FO de la santé privée a appelé, dès les premières annonces faites, ses syndicats à organiser le rapport de force et à obliger les employeurs à ouvrir des négociations. Là où les camarades se sont mobilisés, par la grève comme chez KORIAN, nous observons des résultats positifs avec des accords allant jusqu'à 2 500€, ce qui est bien au-delà de ce que le ministère préconise et finance.**

Au moment où nous écrivons ces lignes, se déroule le « Ségur de la santé » au cours duquel le ministre a annoncé une enveloppe de 6 milliards d'euros pour la revalorisation des salaires dans le public et le privé. Bien que la somme puisse paraître importante, elle sera insuffisante pour couvrir de véritables augmentations de salaire pour les deux millions d'agents et de salariés des hôpitaux, des cliniques et des structures médico-sociales.

Le financement attribué pour, les salaires, dans le secteur privé devra être négocié dans chaque convention collective. Pour FO, Les augmentations devront concerner l'ensemble des salariés et pas seulement les métiers en tension. Les négociateurs des délégations FORCE OUVRIERE dans les conventions collectives y veilleront. Il ne fait aucun doute que ses négociations pourront aboutir à la satisfaction de nos revendications si d'ores et déjà nous préparons partout le rapport de force.

**En conséquence, l'Union Nationale appelle l'ensemble de ses syndicats à participer aux mobilisations, grèves et manifestations et particulièrement celle du 30 juin. Elle appelle toutes ses structures durant la période estivale à discuter avec les personnels de la situation, des revendications et des moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir y compris de la grève.**

à Paris, le 26 Juin 2020